

# CIRCULATION INTERDITE DANS LE BOURG ET PLACE CHANOINE LAFITTE

CIRCULATION INTERDITE DANS LE BOURG ET PLACE CHANOINE LAFITTE

Cédric PESCAY - [pescay.cedric@me.com](mailto:pescay.cedric@me.com)

Comme nous vous l'avons déjà signalé dans 'Montaut Info N°11', la rue Henri II est interdite à la CIRCULATION et au STATIONNEMENT durant les travaux de réfection réalisés par l'entreprise SOROSO.

De plus, durant le mois d'Avril, la Place Chanoine Lafitte est aussi interdite au stationnement et à la circulation.

Vous trouverez ci-dessous les arrêtés relatifs à cette décision.

Nous vous remercions de votre compréhension.  
[arrete 170112 bourg N1](#)[Arrete 20120406 Place Lafitte](#)

Non

